

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw atteint sa cible de création de synergies de 300 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016

BRAMPTON, ONTARIO Le 27 juillet 2016 Les Compagnies Loblaw limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le deuxième trimestre clos le 18 juin 2016. Le rapport du deuxième trimestre de 2016 aux actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Le bénéfice a progressé au deuxième trimestre de 2016, alors que nous avons enregistré une croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et maintenu une marge brute stable », a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil et président de Les Compagnies Loblaw limitée.

« Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail est demeuré solide tout au long du trimestre. Malgré une concurrence de plus en plus vive au sein du secteur de l'alimentation au détail, nos initiatives permettent déjà aux Canadiens de conserver plus d'argent dans leurs poches. »

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2016

- Les produits ont augmenté de 196 millions de dollars, ou 1,9 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 10 731 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 176 millions de dollars, ou 1,7 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 10 494 millions de dollars.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 0,7 % si l'on ne tient pas compte des postes d'essence;
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 4,0 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 3,6 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 4,3 %.
 - Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négative de 1,0 % au deuxième trimestre sur le chiffre d'affaires des magasins comparables tant du secteur de l'alimentation au détail que de celui des pharmacies au détail.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 67 millions de dollars, ou 7,8 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 924 millions de dollars.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ a augmenté de 62 millions de dollars, ou 17,7 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 412 millions de dollars. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ a augmenté de 0,17 \$, ou 20,2 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 1,01 \$.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société a diminué de 27 millions de dollars, ou 14,6 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 158 millions de dollars. Le bénéfice net dilué par action ordinaire a diminué de 0,05 \$, ou 11,4 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 0,39 \$.
- Au deuxième trimestre, la société a réalisé des synergies nettes d'environ 83 millions de dollars, en hausse de 30 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2015. La société a par conséquent réalisé des synergies annualisées de 300 millions de dollars depuis l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, conformément à la cible qu'elle s'était fixée.
- La société a procédé au rachat de 2,0 millions d'actions aux fins d'annulation à un coût de 132 millions de dollars.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016 (12 semaines)	2015 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2016 (24 semaines)	2015 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	10 731 \$	10 535 \$	196 \$	1,9 %	21 112 \$	20 583 \$	529 \$	2,6 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	924	857	67	7,8 %	1 753	1 646	107	6,5 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,6 %	8,1 %			8,3 %	8,0 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	161 \$	185 \$	(24) \$	(13,0)%	357 \$	331 \$	26 \$	7,9 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	158	185	(27)	(14,6)%	351	331	20	6,0 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	412	350	62	17,7 %	750	651	99	15,2 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,39 \$	0,44 \$	(0,05) \$	(11,4)%	0,85 \$	0,79 \$	0,06 \$	7,6 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,01	0,84	0,17	20,2 %	1,82	1,56	0,26	16,7 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	409,9	416,7			411,5	416,7		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 412 millions de dollars (1,01 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2016, en hausse de 62 millions de dollars (0,17 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, qui reflète notamment la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables, le maintien d'une marge brute stable et le gain d'efficacités sur le plan de l'exploitation au chapitre des frais de vente et charges générales et administratives;
- l'apport positif des synergies nettes supplémentaires de 30 millions de dollars;
- l'amélioration de la performance du secteur Services financiers attribuable à l'augmentation des créances sur cartes de crédit et du chiffre d'affaires des kiosques La Boutique Mobile;
- l'incidence positive d'une diminution de 22 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles attribuable à une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements; facteurs en partie contrebalancés par
- l'incidence d'une augmentation du montant ajusté du taux d'impôt²⁾ qui découle essentiellement d'une hausse du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi en Alberta et d'une augmentation de certains autres éléments non déductibles.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 158 millions de dollars (0,39 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2016, en baisse de 27 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015. Malgré l'incidence des éléments dont il est question ci-dessus, la diminution du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société reflète l'incidence, d'un exercice à l'autre, des éléments importants suivants :

- l'incidence négative d'une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières essentiellement attribuable à l'ajustement de 141 millions de dollars (0,34 \$ par action ordinaire) de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie; en partie contrebalancée par
- une charge de 38 millions de dollars (0,09 \$ par action ordinaire) inscrite pour l'exercice précédent et liée à une modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi;
- l'incidence positive d'une diminution de 11 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) des charges de restructuration et autres charges connexes.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016	2015	Variation	Variation	2016	2015	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	(en \$)	(en %)
Chiffre d'affaires	10 494 \$	10 318 \$	176 \$	1,7 %	20 648 \$	20 148 \$	500 \$	2,5 %
Marge brute	2 811	2 711	100	3,7 %	5 587	5 335	252	4,7 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	2 826	2 719	107	3,9 %	5 603	5 343	260	4,9 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	26,9 %	26,4 %			27,1 %	26,5 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	875 \$	814 \$	61 \$	7,5 %	1 655 \$	1 553 \$	102 \$	6,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,3 %	7,9 %			8,0 %	7,7 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	339 \$	364 \$	(25) \$	(6,9)%	701 \$	728 \$	(27) \$	(3,7)%

Pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016	2015	2016	2015
	(12 semaines)	(12 semaines)	(24 semaines)	(24 semaines)
	Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	7 718 \$ 0,4 %	7 629 \$ 2,1 %	15 108 \$ 1,2 %	14 863 \$ 2,0 %
Secteur des pharmacies au détail	2 776 4,0 %	2 689 3,8 %	5 540 5,1 %	5 285 3,4 %
Médicaments sur ordonnance	1 324 3,6 %	1 274 3,9 %	2 637 3,9 %	2 531 3,7 %
Produits de l'avant du magasin	1 452 4,3 %	1 415 3,7 %	2 903 6,3 %	2 754 3,2 %

Performance financière globale du secteur Vente au détail Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 61 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en raison essentiellement de l'augmentation du chiffre d'affaires, des synergies nettes supplémentaires et d'améliorations au chapitre des frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 494 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à 10 318 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 176 millions de dollars, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,7 % au deuxième trimestre (3,3 %⁵⁾ en 2015) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence (0,3 %). Si l'on tient compte des postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,4 % (2,1 % en 2015). Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négative d'environ 1,0 %.
- L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a été légèrement inférieur (supérieur en 2015) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,8 % (3,9 % en 2015), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail tient compte de l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables de 3,6 % (3,9 % en 2015) et de l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin de 4,3 % (3,7 % en 2015). Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négative d'environ 1,0 % sur le chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Au cours des 12 derniers mois, la superficie nette en pieds carrés du secteur Vente au détail a diminué de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,6 %, en raison essentiellement du plan de fermeture de magasins de la société annoncé en 2015.
- Le plan de fermeture de magasins de la société annoncé en 2015 a eu une incidence négative d'environ 75 millions de dollars sur le chiffre d'affaires.

Au deuxième trimestre de 2016, le montant ajusté de la marge brute²⁾, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ et le montant ajusté du BAIIA²⁾ rendaient compte de l'incidence de la consolidation de franchises au cours du trimestre, dont il est question à la rubrique « Autres questions liées au secteur Vente au détail ».

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 2 826 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à 2 719 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 26,9 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 26,4 %, en hausse de 10 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015, en raison des synergies opérationnelles réalisées et des marges élevées tirées des produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies au détail, en partie contrebalancées par les investissements affectés à la promotion dans le secteur de l'alimentation au détail.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 875 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à 814 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 61 millions de dollars, ou 7,5 %, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 46 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 18,6 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 40 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 18,0 %, en raison de l'incidence positive du plan de fermeture de magasins de la société annoncé en 2015 et des efficacies sur le plan de l'exploitation réalisées dans les magasins de détail.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 339 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'amortissement de 123 millions de dollars (124 millions de dollars en 2015) des immobilisations incorporelles lié à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »), les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 24 millions de dollars en raison essentiellement d'une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements.

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Réseau de postes d'essence Au deuxième trimestre de 2016, la société a entamé, avec des acheteurs éventuels, des pourparlers sur la vente de ses activités liées aux postes d'essence. Le réseau compte environ 200 postes d'essence de détail. Sur une base annuelle, les ventes d'essence se chiffrent à environ 1 700 millions de litres et génèrent environ 1 600 millions de dollars.

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés. À la clôture du deuxième trimestre de 2016, 132 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente les franchises consolidées au deuxième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour, ainsi que l'incidence totale des franchises consolidées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016 (12 semaines)	2015 (12 semaines)	2016 (24 semaines)	2015 (24 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	115	—	85	—
Ajouter : Nombre de magasins franchisés consolidés pendant la période	17	16	47	16
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	132	16	132	16
Chiffre d'affaires	75 \$	5 \$	139 \$	5 \$
Marge brute	75	5	134	5
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	75	5	134	5
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	(1)	(2)	(7)	(2)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4	—	8	—
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(5)	1	(14)	1

Magasins de détail situés à Fort McMurray Au deuxième trimestre de 2016, 10 magasins de détail situés à Fort McMurray ont subi des dommages causés par un feu incontrôlé qui a forcé l'évacuation de la ville. Au deuxième trimestre de 2016, la société a comptabilisé une charge d'environ 12 millions de dollars au titre des pertes liées aux stocks et des coûts liés au nettoyage et à la remise en état des lieux. Une demande de règlement a été présentée et le produit d'assurance devrait être comptabilisé quand la demande aura été traitée.

La société estime que l'incidence financière de la fermeture temporaire de ces magasins de détail sur ses résultats du deuxième trimestre de 2016 est la suivante : une diminution des ventes d'environ 25 millions de dollars et une baisse du montant ajusté du BAIIA²⁾ d'environ 6 millions de dollars. La société souscrit une assurance contre les pertes d'exploitation et s'attend à ce que certaines pertes puissent être recouvrées aux termes de cette garantie d'assurance.

Charges de restructuration et autres charges connexes Au deuxième trimestre de 2016, la société a comptabilisé une charge additionnelle liée aux fermetures de magasins d'environ 43 millions de dollars, en lien principalement avec la fermeture du dernier magasin de détail Joe Fresh aux États-Unis.

Actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail En 2015, la société a commencé à s'employer activement à vendre certains actifs des entreprises de soins de santé complémentaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et a comptabilisé des pertes de valeur sur ces actifs et d'autres charges de restructuration connexes. Au deuxième trimestre de 2016, la société a conclu des ententes visant la vente d'une partie de ces actifs, et a mis un terme à ses efforts de vente des actifs restants qu'elle a intégrés à ses activités courantes. Par conséquent, au deuxième trimestre de 2016, la société a comptabilisé une charge de 4 millions de dollars liée à la dépréciation des stocks et des reprises de 8 millions de dollars de pertes de valeur comptabilisées précédemment sur ces actifs et d'autres charges de restructuration connexes.

Secteur Services financiers³⁾

Pour les périodes closes le 18 juin 2016
et le 20 juin 2015
(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2016 (12 semaines)	2015 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2016 (24 semaines)	2015 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	214 \$	199 \$	15 \$	7,5 %	421 \$	398 \$	23 \$	5,8 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	44	38	6	15,8 %	88	83	5	6,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	29	22	7	31,8 %	57	50	7	14,0 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au 18 juin 2016	Au 20 juin 2015	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 717 \$	2 585 \$	132 \$	5,1 %
Créances sur cartes de crédit	2 767	2 647	120	4,5 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	52	48	4	8,3 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,6 %	13,7 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,5 %	4,7 %		

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 29 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en hausse de 7 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et du montant net des commissions d'interchange attribuable à la croissance des créances sur cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires des kiosques La Boutique Mobile; facteurs en partie contrebalancés par
- l'augmentation des coûts liés à celle du volume des opérations du programme de fidélisation du secteur Services financiers.

Créances sur cartes de crédit Au 18 juin 2016, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 2 767 millions de dollars, en hausse de 120 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 20 juin 2015, en raison essentiellement de la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits. Au 18 juin 2016, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 52 millions de dollars, en hausse de 4 millions de dollars comparativement au 20 juin 2015 en raison de la croissance du portefeuille de créances sur cartes de crédit.

Secteur Propriétés de Choix³⁾

Pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016 (12 semaines)	2015 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2016 (24 semaines)	2015 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	198 \$	183 \$	15 \$	8,2 %	390 \$	365 \$	25 \$	6,8 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	111	115	(4)	(3,5) %	247	242	5	2,1 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	671	(75)	746	994,7 %	939	264	675	255,7 %
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	83	77	6	7,8 %	166	152	14	9,2 %

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a diminué de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 111 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :

- la variation de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- la variation de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts; facteurs en partie contrebalancés par
- le plus grand apport des activités d'exploitation des immeubles.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 746 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 671 millions de dollars, en raison essentiellement de la variation de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite.

Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ a augmenté de 6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 83 millions de dollars, en raison essentiellement du plus grand apport des activités d'exploitation des immeubles.

Autres questions liées au secteur Propriétés de Choix Au deuxième trimestre de 2016, Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a acquis 10 immeubles de placement de la société pour un prix d'achat d'environ 117 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'acquisition, prix qui a été entièrement réglé en trésorerie.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2016, Propriétés de Choix a annoncé une hausse de 6,0 % par part de sa distribution annuelle aux porteurs de parts inscrits le 29 juillet 2016, la faisant passer à 0,71 \$ par part, distribution à payer le 15 août 2016.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du deuxième trimestre de 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,26 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} octobre 2016 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2016
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33 \$ par action, à payer le 30 septembre 2016 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2016

PERSPECTIVES⁴⁾

Loblaw demeure concentrée sur son cadre stratégique, qui vise à lui permettre d'avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation, de santé et de beauté, d'assurer l'excellence au chapitre de l'exploitation et de générer de la croissance. Ce cadre stratégique repose sur une stratégie financière axée sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la génération d'efficacités, la réalisation de synergies découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par la société et le remboursement de capital aux actionnaires. La société prévoit ce qui suit pour 2016 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché de l'alimentation hautement concurrentiel, malgré les pressions négatives persistantes exercées par la réforme du réseau de la santé;
- l'augmentation du montant ajusté du bénéfice net;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail, le BAIIA, le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat, le montant ajusté du taux d'impôt, le montant ajusté du bénéfice net, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour un complément d'information sur la nature des éléments exclus du calcul de toutes les mesures financières non conformes aux PCGR présentées ci-dessous, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du deuxième trimestre de 2016 aux actionnaires de la société.

Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et de la marge brute du secteur Vente au détail. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, divisé par le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. La société considère le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015 (en millions de dollars canadiens)	2016 (12 semaines)	2015 (12 semaines)	2016 (24 semaines)	2015 (24 semaines)
Marge brute du secteur Vente au détail	2 811 \$	2 711 \$	5 587 \$	5 335 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray	9	—	9	—
Montant net des reprises de pertes de valeur liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	4	—	4	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	2	—	3	—
Charge liée aux stocks de vêtements	—	8	—	8
Montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail	2 826 \$	2 719 \$	5 603 \$	5 343 \$

Une description des nouveaux éléments d'ajustement au deuxième trimestre de 2016 figure ci-dessous :

Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray Au deuxième trimestre de 2016, 10 magasins de détail situés à Fort McMurray ont subi des dommages causés par un feu incontrôlé qui a forcé l'évacuation de la ville. La société a comptabilisé une charge au titre des pertes liées aux stocks et des coûts liés au nettoyage et à la remise en état des lieux, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées au secteur Vente au détail ».

Montant net des reprises de pertes de valeur liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail Au deuxième trimestre de 2016, la société a mis un terme à ses efforts de vente des actifs restants de certaines activités accessoires du secteur des pharmacies au détail qui étaient auparavant commercialisées en vue de la vente, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées au secteur Vente au détail ».

BAIIA, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « BAIIA »), du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du résultat d'exploitation avec le bénéfice d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR qui est présenté dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités des résultats pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2016 (12 semaines)					2015 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
(en millions de dollars canadiens)										
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					161 \$					185 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					(5)					1
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					236					106
Impôt sur le résultat					125					121
Bénéfice d'exploitation	475 \$	41 \$	111 \$	(110) \$	517 \$	375 \$	36 \$	115 \$	(113) \$	413 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	339	3	—	4	346	364	2	—	3	369
BAIIA	814 \$	44 \$	111 \$	(106) \$	863 \$	739 \$	38 \$	115 \$	(110) \$	782 \$
Bénéfice d'exploitation	475 \$	41 \$	111 \$	(110) \$	517	375 \$	36 \$	115 \$	(113) \$	413 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	123	—	—	—	123	124	—	—	—	124
Charges de restructuration et autres charges connexes	43	—	—	—	43	54	—	—	—	54
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray	12	—	—	—	12	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	10	—	—	—	10	9	—	—	—	9
Montant net des reprises de pertes de valeur liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	(4)	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—
Charge liée aux stocks de vêtements	—	—	—	—	—	8	—	—	—	8
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	—	—	—	—	—	4	—	—	—	4
Montant ajusté du résultat d'exploitation	659 \$	41 \$	111 \$	(110) \$	701 \$	574 \$	36 \$	115 \$	(113) \$	612 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	339	3	—	4	346	364	2	—	3	369
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(123)	—	—	—	(123)	(124)	—	—	—	(124)
Montant ajusté du BAIIA	875 \$	44 \$	111 \$	(106) \$	924 \$	814 \$	38 \$	115 \$	(110) \$	857 \$

	2016 (24 semaines)					2015 (24 semaines)				
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					357 \$					331 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					(14)					1
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					393					298
Impôt sur le résultat					217					197
Bénéfice d'exploitation	868 \$	82 \$	247 \$	(244) \$	953 \$	745 \$	78 \$	242 \$	(238) \$	827 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	701	6	—	7	714	728	5	—	6	739
BAIIA	1 569 \$	88 \$	247 \$	(237) \$	1 667 \$	1 473 \$	83 \$	242 \$	(232) \$	1 566 \$
Bénéfice d'exploitation	868 \$	82 \$	247 \$	(244) \$	953 \$	745 \$	78 \$	242 \$	(238) \$	827 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	247	—	—	—	247	248	—	—	—	248
Charges de restructuration et autres charges connexes	44	—	—	—	44	66	—	—	—	66
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	20	—	—	—	20	(3)	—	—	—	(3)
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray	12	—	—	—	12	—	—	—	—	—
Avis de cotisation lié à un exercice précédent	10	—	—	—	10	—	—	—	—	—
Montant net des reprises de pertes de valeur liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	(4)	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	2	—	—	—	2	7	—	—	—	7
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	2	—	—	—	2	—	—	—	—	—
Charge liée aux stocks de vêtements	—	—	—	—	—	8	—	—	—	8
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, déduction faite de l'incidence des opérations de dessaisissement	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 201 \$	82 \$	247 \$	(244) \$	1 286 \$	1 073 \$	78 \$	242 \$	(238) \$	1 155 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	701	6	—	7	714	728	5	—	6	739
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(247)	—	—	—	(247)	(248)	—	—	—	(248)
Montant ajusté du BAIIA	1 655 \$	88 \$	247 \$	(237) \$	1 753 \$	1 553 \$	83 \$	242 \$	(232) \$	1 646 \$

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités des résultats pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

(en millions de dollars canadiens)	2016 (12 semaines)	2015 (12 semaines)	2016 (24 semaines)	2015 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	236 \$	106 \$	393 \$	298 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(108)	33	(140)	(25)
Amortissement accéléré des coûts de financement différés	—	(8)	—	(11)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	128 \$	131 \$	253 \$	262 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2016 (12 semaines)	2015 (12 semaines)	2016 (24 semaines)	2015 (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	701 \$	612 \$	1 286 \$	1 155 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	128	131	253	262
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	573 \$	481 \$	1 033 \$	893 \$
Impôt sur le résultat	125 \$	121 \$	217 \$	197 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	38	47	77	82
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	(38)	(3)	(38)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	163 \$	130 \$	291 \$	241 \$
Taux d'impôt effectif	44,5 %	39,4 %	38,8 %	37,2 %
Montant ajusté du taux d'impôt	28,4 %	27,0 %	28,2 %	27,0 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le BAIIA, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Montant ajusté du bénéfice net et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015.

(en dollars, sauf indication contraire)	2016 (12 semaines)	2015 (12 semaines)	2016 (24 semaines)	2015 (24 semaines)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	409,9	416,7	411,5	416,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (en millions de dollars canadiens)	161 \$	185 \$	357 \$	331 \$
Moins : dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social (en millions de dollars canadiens)	(3)	—	(6)	—
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars canadiens)	158 \$	185 \$	351 \$	331 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire	0,39 \$	0,44 \$	0,85 \$	0,79 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱ⁾	0,26	(0,08)	0,34	0,06
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	0,23	0,23	0,45	0,44
Charges de restructuration et autres charges connexes	0,10	0,11	0,10	0,14
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	0,02	0,02	0,04	—
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray	0,02	—	0,02	—
Montant net des reprises de pertes de valeur liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	(0,01)	—	(0,01)	—
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	0,09	0,01	0,09
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises	—	0,01	—	0,01
Charge liée aux stocks de vêtements	—	0,01	—	0,01
Amortissement accéléré des coûts de financement différés	—	0,01	—	0,02
Avis de cotisation lié à un exercice précédent	—	—	0,02	—
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire	1,01 \$	0,84 \$	1,82 \$	1,56 \$
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (en millions de dollars canadiens)	415 \$	350 \$	756 \$	651 \$
Moins : dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social (en millions de dollars canadiens)	(3)	—	(6)	—
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars canadiens)	412 \$	350 \$	750 \$	651 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes closes le 18 juin 2016 et le 20 juin 2015. La société est d'avis que le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation est une mesure utile pour l'évaluation de la performance économique et de la capacité de Propriétés de Choix à verser des distributions.

(en millions de dollars canadiens)	2016 (12 semaines)	2015 (12 semaines)	2016 (24 semaines)	2015 (24 semaines)
Bénéfice net (perte nette)	(560) \$	189 \$	(692) \$	(22) \$
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	580	(160)	761	94
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	23	16	37	17
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	4	—	5	—
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	(14)	—
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	53	50	106	100
Charges internes au titre de la location	2	1	2	1
Fonds provenant des activités d'exploitation	102 \$	96 \$	205 \$	190 \$
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(10)	(9)	(19)	(18)
Amortissement des charges financières	1	(1)	—	(1)
Charge de rémunération fondée sur des parts	1	1	2	1
Dépenses d'investissement de maintien liées aux immeubles et à la location, montant normalisé ⁱ⁾	(11)	(10)	(22)	(20)
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation	83 \$	77 \$	166 \$	152 \$

- i) Le caractère saisonnier a une incidence sur le calendrier des dépenses d'investissement. Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation a été ajusté pour tenir compte de ce facteur afin de faciliter la comparaison entre les trimestres.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens-propriétaires, ainsi que les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les postes d'essence, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, les programmes de fidélisation, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications;
- Le secteur Propriétés de Choix détient et loue des immeubles commerciaux à revenus. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	18 juin 2016 (12 semaines)					20 juin 2015 (12 semaines)				
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ³⁾	Total	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ³⁾	Total
Produitsⁱ⁾	10 494 \$	214 \$	198 \$	(175) \$	10 731 \$	10 318 \$	199 \$	183 \$	(165) \$	10 535 \$
BAIIAⁱⁱⁱ⁾	814 \$	44 \$	111 \$	(106) \$	863 \$	739 \$	38 \$	115 \$	(110) \$	782 \$
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	61	—	—	—	61	75	—	—	—	75
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	875 \$	44 \$	111 \$	(106) \$	924 \$	814 \$	38 \$	115 \$	(110) \$	857 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	216	3	—	4	223	240	2	—	3	245
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱⁱ⁾	659 \$	41 \$	111 \$	(110) \$	701 \$	574 \$	36 \$	115 \$	(113) \$	612 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	79 \$	12 \$	671 \$	(526) \$	236 \$	91 \$	14 \$	(75) \$	76 \$	106 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 129 millions de dollars (124 millions de dollars en 2015) et d'un recouvrement de coûts de 46 millions de dollars (41 millions de dollars en 2015) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de produits locatifs de 129 millions de dollars (124 millions de dollars en 2015) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'une perte de 23 millions de dollars (perte de 16 millions de dollars en 2015) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 4 millions de dollars (3 millions de dollars en 2015) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de 2 millions de dollars en 2015).
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 65 millions de dollars (62 millions de dollars en 2015) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et une perte de 580 millions de dollars liée à la juste valeur (profit de 160 millions de dollars en 2015) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 11 millions de dollars (11 millions de dollars en 2015) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et une perte de 108 millions de dollars liée à la juste valeur (profit de 33 millions de dollars en 2015) sur le passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 93 millions de dollars (89 millions de dollars en 2015).

iii) Certains éléments sont exclus du BAIIA²⁾ afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 123 millions de dollars (124 millions de dollars en 2015) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

	18 juin 2016 (24 semaines)					20 juin 2015 (24 semaines)				
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ³⁾	Total	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ³⁾	Total
Produitsⁱ⁾	20 648 \$	421 \$	390 \$	(347) \$	21 112 \$	20 148 \$	398 \$	365 \$	(328) \$	20 583 \$
BAIIAⁱⁱⁱ⁾	1 569 \$	88 \$	247 \$	(237) \$	1 667 \$	1 473 \$	83 \$	242 \$	(232) \$	1 566 \$
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	86	—	—	—	86	80	—	—	—	80
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	1 655 \$	88 \$	247 \$	(237) \$	1 753 \$	1 553 \$	83 \$	242 \$	(232) \$	1 646 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	454	6	—	7	467	480	5	—	6	491
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱⁱ⁾	1 201 \$	82 \$	247 \$	(244) \$	1 286 \$	1 073 \$	78 \$	242 \$	(238) \$	1 155 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	157 \$	25 \$	939 \$	(728) \$	393 \$	177 \$	28 \$	264 \$	(171) \$	298 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 257 millions de dollars (247 millions de dollars en 2015) et d'un recouvrement de coûts de 90 millions de dollars (81 millions de dollars en 2015) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de produits locatifs de 257 millions de dollars (247 millions de dollars en 2015) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'une perte de 37 millions de dollars (perte de 17 millions de dollars en 2015) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, l'élimination d'un profit de 14 millions de dollars (néant en 2015) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix et lié aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement dans la coentreprise, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 7 millions de dollars (6 millions de dollars en 2015) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de 3 millions de dollars (2 millions de dollars en 2015).
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 130 millions de dollars (124 millions de dollars en 2015) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et une perte de 761 millions de dollars liée à la juste valeur (perte de 94 millions de dollars en 2015) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 23 millions de dollars (22 millions de dollars en 2015) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et une perte de 140 millions de dollars liée à la juste valeur (perte de 25 millions de dollars en 2015) sur le passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 189 millions de dollars (181 millions de dollars en 2015).

iii) Certains éléments sont exclus du BAIIA²⁾ afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 247 millions de dollars (248 millions de dollars en 2015) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les synergies et les autres avantages liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le produit d'assurance attendu lié au feu incontrôlé survenu à Fort McMurray, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence du déploiement des systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2016 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait aux économies de coûts prévues et à

l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'à la croissance continue associée aux initiatives en cours. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2015 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2015 ») et dans la notice annuelle 2015 de la société (pour l'exercice clos le 2 janvier 2016). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;
- l'incapacité de réaliser les avantages stratégiques attendus de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments ou des médicaments;
- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation devant découler des principales initiatives de la société, y compris de la restructuration;
- l'incapacité des franchisés de la société ou des titulaires de licences de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens-propriétaires ») d'exercer leurs activités conformément aux procédures ou aux normes prescrites, ou la détérioration des relations entre la société et ses franchisés ou pharmaciens-propriétaires;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux autres impôts et taxes, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation;
- les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- le risque que la société subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittaient pas de leurs obligations prévues aux termes des contrats conclus avec celle-ci;
- l'incapacité d'effectuer une mise en marché efficace ou d'une manière qui réponde aux attentes de la clientèle;
- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi, des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés et des marchandises;
- l'incidence des obligations éventuelles en matière d'environnement;
- l'incapacité de la société de recouvrer ses créances sur cartes de crédit ou de les financer.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2015 de la société (pour l'exercice clos le 2 janvier 2016). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel 2015 de la société et rapport du deuxième trimestre de 2016 aux actionnaires de la société

Le Rapport annuel 2015 de la société et le rapport du deuxième trimestre de 2016 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Sophia Bisoukis
Vice-présidente, Relations avec les investisseurs
905-861-2436
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 27 juillet 2016 à 10 h (HAE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-204-9271. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 647-436-0148, code d'accès 5576243. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée, à loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
 - 3) Les résultats des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix sont présentés pour les périodes closes le 30 juin 2016 et le 30 juin 2015, conformément à l'exercice des secteurs. Les ajustements visant à harmoniser les résultats des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix au 18 juin 2016 et au 20 juin 2015 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les rubriques « Mesures financières non conformes aux PCGR » et « Informations sectorielles » du présent communiqué de presse.
 - 4) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse.
 - 5) L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail en 2015 ne tient pas compte non plus de l'incidence négative d'un changement apporté au modèle de distribution d'un fournisseur de produits du tabac, qui n'a pas influé sur les résultats de la période à l'étude.
-